

# Anglet

## Vous y dansiez, habitez-y maintenant

**PETIT DÉSIR** Résidence sociale d'un nouveau genre, elle est destinée aux personnes âgées et veut être un intermédiaire entre logement personnel et maison de retraite

JEA N-PIERRE TAMISIER  
jp.tamisier@sudouest.fr

Le maire d'Anglet Claude Olive s'est autorisé la plaisanterie, au moment de poser la première pierre de ce qui sera dans quelques mois la résidence du Petit désir : « C'était autrefois un dancing où sont venus les gens à qui cette résidence est aujourd'hui destinée. Ils y ont dansé, maintenant ils y vivront. »

Construite sur un terrain de 1 300 m<sup>2</sup>, cédée gratuitement par la Ville d'Anglet à l'Office 64 de l'habitat, elle comprendra, une fois achevée, dans le courant de l'année 2019, 28 appartements T2 et six T3 sur quatre niveaux. On y trouvera également au rez-de-chaussée un restaurant d'application, une salle de convivialité et un espace commercial proposé à la location. Chaque résident aura accès à trois terrasses communes. Deux sont au niveau R+3 et une au quatrième étage.

### Domotique évolutive

Les appartements seront entièrement équipés d'éléments de domotique, qui pourront évoluer dans le temps. « L'objectif est d'adapter l'habitat à l'évolution de l'âge et à l'accessibilité, mais également de proposer des services personnalisés », souligne Philippe Etcheverria, directeur de l'Office 64 du logement, « une tablette tactile permettra de contrôler l'éclairage, les volets roulants et le chemin lumineux. »

Des capteurs intelligents enregistreront le comportement des occupants par actimétrie (enregistreur de mouvements), et déclencheront des alarmes en cas de malaise ou d'anomalie. Ces systèmes sont toutefois en option et ne seront actifs qu'à la demande des résidents.

La résidence sera dotée d'une conciergerie afin qu'une personne soit aussi en contact avec ceux qui habitent cet immeuble. Le Centre communal d'action sociale d'An-



La première pierre de la future résidence du Petit désir a été symboliquement posée jeudi dernier.

PHOTO NICOLAS MOLLO

glet est lui aussi partie prenante. Avec la municipalité, il a signé des partenariats avec les différentes institutions et organismes concernés par l'accompagnement des personnes âgées.

Ce qui permettra de mettre en place un système de téléalarme, des interventions pour du petit bricolage, la livraison des repas à domicile et prestations de ménage ou d'aides à domicile. Des agents de la ville en service civique, ou des bénévoles spécifiquement formés, rendront visite aux personnes isolées.

### Des loyers très abordables

Ces appartements seront occupés par les couples ou personnes retenues par la commission d'attribution de l'Office 64. Les loyers seront en moyenne de 320 euros pour un T2 et de 470 euros pour un T3.

Ce qui semble surréaliste à Anglet. « Cela n'a été possible que parce que la Ville a cédé gratuitement le terrain, confirme Claude Olive. C'est

un choix fort que nous avons effectué. Sans cela, ce projet, qui fait partie de notre programme lorsque nous nous sommes présentés en 2014, n'aurait pas été réalisable. »

« Le nombre de personnes âgées de plus de 75 ans va être multiplié par 1,4 dans la ville d'ici 2020 »

Au total, l'opération de construction se monte à 4 608 834 euros. Elle a bénéficié de subventions pour 9 % de ce montant, par l'État (88 770 euros), la Communauté d'agglomération

(204 000 euros), le Département (132 000 euros). L'Office 64 de l'habitat a apporté 747 999 euros sur ses fonds propres et a réalisé deux emprunts auprès de la Caisse des dépôts et consignations (2 086 065 euros) et la Carsat (1 350 000 euros).

Pour Claude Olive, « faire en sorte que nos aînés vieillissent dans les meilleures conditions est un des défis majeurs de ces prochaines années. Aujourd'hui, un Angloy sur trois a plus de 60 ans. Le nombre de personnes âgées de plus de 75 ans va être multiplié par 1,4 dans la ville d'ici 2020 et celui de plus de 85 ans va doubler. »

À cela s'ajoute une statistique qui souligne – et qu'il faut prévoir – qu'il y aura dans un proche avenir deux fois moins d'aîdants potentiels par personne âgée de 85 ans et plus.